

# Contrôleur de gestion médico-social (H/F)

## A propos de La Mission d'Appui et de Ressources aux établissements et services médico-sociaux Corses (LaMAREC)

LaMAREC est une structure régionale d'appui et de ressources au service de la performance des organisations et des parcours ESMS, publics et privés de la région Corse ; soit 44 structures juridiques regroupant 85 établissements géographiques sous compétence exclusive ou partagée de l'Agence Régionale de Santé de Corse.

LaMAREC couvre les champs suivants :

- ➔ Structuration et transformation de l'offre
- ➔ Finances et pilotage de la performance
- ➔ Gestion des projets immobiliers et optimisation du patrimoine
- ➔ Efficience et développement durable

LaMAREC est financée par l'Agence Régionale de Santé de Corse, et est portée juridiquement par l'ARSEA. Son activité est supervisée par un Comité de Pilotage composé des représentants des principales fédérations d'établissements du secteur, de la Collectivité de Corse et de l'Agence Régionale de Santé de Corse.

Bien que placé sous l'autorité de la coordinatrice de LaMAREC, les chargés de mission sont de véritables chefs de projets transverses, autonomes dans leur domaine d'expertise avec pour objectif de mobiliser et faire coopérer autour d'un objectif commun : la performance des organisations et des parcours au service des personnes accompagnées.

1. Le contrôleur de gestion médico-social est donc responsable de la coordination, de la communication, de la planification, de la gestion des risques et du suivi du projet pour assurer sa réussite ;
2. Prévision et suivi des dépenses dans son domaine d'activité ;
3. Préparation et suivi du plan d'actions dans son domaine d'activité ;
4. Participation à la définition des orientations stratégiques dans son domaine d'activité.

Tous les chargés de missions sont intégrés dans les prises de décisions et l'intégralité des process, quels que soient la fonction et domaine d'expertise avec pour objectif de partager leurs compétences permettant de rester dans une organisation agile et adaptable aux évolutions du secteur.



En lien avec les orientations définies par l'ARS et par le Comité de Pilotage, le contrôleur de gestion médico-social :

1. Propose et met en œuvre une offre de services pour les établissements médico-sociaux : veille juridique et technique, outils, formation, accompagnements individuels et collectifs
2. Apporte un soutien technique ou méthodologique aux établissements médico-sociaux de la Région dans la gestion courante comme dans la gestion de projet, dans son domaine de compétences

## Votre mission, si vous l'acceptez



**Accompagner la performance financière des établissements médico-sociaux de Corse.**

Pour ce faire vous devrez définir et mettre en œuvre une offre de service à destination des ESMS de la région dans le domaine des finances.

Afin de profiter au plus grand nombre d'établissements, l'offre de service reposera sur les différents modes d'action suivants :

- **Former** : construire et animer des formations ou les mettre en place par le biais d'un prestataire ;
- **Accompagner / Conseiller** : mettre en place des accompagnements collectifs et le cas échéant individuel des structures ;
- **Animer** : animer le réseau des acteurs pour partager les informations, les connaissances, les outils... ;
- **Outiller** : produire et diffuser des guides, fiches pratiques, supports d'information divers ;
- **Informier** : réaliser et diffuser une veille technique et réglementaire.



Pour 2024, les objectifs stratégiques sur lesquelles le chargé de missions sera **pilote** sont les suivants :

1. **Renforcer les compétences et l'outillage des établissements et services médico-sociaux dans le pilotage budgétaire et financier :**
  - a. Accompagner collectivement les OG/ESMS en mettant en place un parcours de formation « gestion financière et comptabilité » permettant d'aider les ESMS à améliorer leur gestion ;
  - b. Accompagner individuellement les OG / ESMS repérés par l'ARS comme étant en difficulté pour construire un EPRD/ERRD/CA, PPI, PGFP, CREF, plan de trésorerie conforme aux attendus réglementaires avec un trajectoire financière sincère et soutenable en cohérence avec le projet d'établissement et les projets de transformation de l'offre ;
  - c. Mettre en place des outils de pilotage et d'analyse financière (trame pour la production du rapport budgétaire & financier de l'EPRD, produire un guide méthodologique pratique sur la réalisation d'un PPI en lien avec les priorités d'investissements / guide méthodologique pratique sur la réalisation d'un EPRD, outils de pilotage etc) ;
  - d. Accompagner les établissements et services sur les problématiques de financement des investissements ;
2. **Accompagner la transformation de l'offre et l'efficience des organisations [impact organisationnel et financier]**
  - a. Aide à la compréhension des réformes de financement et à la mesure de l'activité :
    - o Accompagner les établissements dans la préparation de la réforme de financement des SSIAD,
    - o Accompagner les établissements et services pour enfants / adolescents handicapés dans la préparation de la réforme de financement Serafin-PH,

Notamment en animant un groupe d'échanges entre les OG / ESMS concernés pour identifier les difficultés et les bonnes pratiques, partager sur les évolutions techniques et pratiques nécessaires en lien avec les Fédérations du secteur ;

- b. Poursuivre les actions d'accompagnement des structures pour améliorer le remplissage et l'appropriation du tableau de bord du secteur médico-social par les structures ;



## Le profil idéal, selon nous

De formation comptabilité-gestion, vous disposez impérativement d'une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur sanitaire, ou médico-social en établissement ou en siège.  
Une expérience dans le secteur privé public serait un plus.



### Compétences techniques :

- Maîtrise des spécificités comptables liées à l'élaboration des EPRD, des CPOM ;
- Maîtrise de l'environnement et des dispositifs médico-sociaux ;
- Connaissance de la réglementation du champ couvert par les établissements médico-sociaux ;
- Conduite du changement ;
- Capacité à travailler en équipe et à accompagner sans imposer.

Poste basé de préférence à Ajaccio – possibilité de télétravail ;  
Salaire selon expérience CCN 66 ;



### **Evoluez avec nous !**

Ce que nous vous proposons :

-  CDD de 9 mois (Janvier à Septembre 2024) : un démarrage dynamique pour contribuer à la performance des ESMS ;
-  Possibilité de CDI : Si nous pérennisons la mission, votre engagement pourrait se concrétiser par une stabilité à long terme.

**Vous êtes prêt à relever ce défi ? Rejoignez-nous et candidatez :**

[contact@lamarec.fr](mailto:contact@lamarec.fr)

